

Chez nous

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **37 (1980)**

Heft 7

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Le déficit des piscines couvertes ne doit pas être accepté comme un destin

Diminution du nombre des visiteurs, augmentation des frais, toujours plus de concurrence, toujours plus de déficit, tous ces facteurs causent bien des soucis aux communes. A Wädenswil, on a fait analyser scientifiquement les comptes de la piscine couverte par l'EPF de Zurich. En regardant les comptes de plus près, le résultat est le suivant: le degré de couverture des frais n'est pas aussi catastrophique qu'au prime abord – et il y a moyen de réduire le déficit; il suffit de profiter des possibilités offertes. «La plupart des piscines couvertes ne présentent qu'un compte global» explique Serge Widmer, le responsable de cette analyse. La première tâche consista donc à établir un compte détaillé. Tous les frais ont été pris en considération – comme c'est le cas dans une industrie privée – et répartis sur les différentes rubriques telles que la piscine, les installations de sport, la sauna, le restaurant et le logement des troupes. En comparant également les prestations de ceux qui supportent les frais d'exploitation de l'installation, on a constaté que le déficit des piscines couvertes est à attribuer en grande partie aux écoles. Si l'on considère uniquement les frais d'exploitation de l'année 1977, on remarque que les écoles ne couvrent que 20 pour cent des frais tandis que le public, grâce à ses entrées, paye 65 pour cent des frais qu'il occasionne.

L'utilisation des piscines est trop bon marché

Les prix d'entrée ne sont pas basés sur des calculs mais sont adaptés en silence à un tarif collectif des communes. A Wädenswil, une entrée coûte en moyenne 2 fr. 18; cependant, pour couvrir les frais, le prix d'entrée devrait s'élever en moyenne à 3 fr. 33.

Que faut-il faire? Augmenter le prix en risquant de perdre des clients, ou le réduire dans l'espoir dans avoir de nouveaux. Serge Widmer: «Le revenu serait plus grand si l'on majorait le prix d'entrée de 1 franc pour les adultes et de 50 ct. pour les enfants à condition que le nombre des visiteurs ne diminue pas de plus de 25 pour cent. Par contre, si l'on diminuait le prix dans la même mesure, le nombre des visiteurs devrait augmenter de 25 pour cent afin de pouvoir compenser les pertes. Il est cependant peu probable que le nombre des visiteurs dépende du prix d'entrée; une baisse des prix n'est par conséquent pas recommandée.»

Une piscine couverte a besoin d'être commercialisée

Une piscine couverte est une entreprise communale qui se distingue des autres, car elle ne remplit pas seulement des tâches d'utilité publique telle que la natation scolaire, mais offre également au public un large éventail de possibilités et fait concurrence dans une certaine mesure aux autres institutions sportives de loisirs. Le directeur de la division «Sport et santé», Bruno Lang, exprime son avis à ce sujet: «Grâce à cette analyse, on a pu faire le point et créer de nouvelles bases pour un compte exact de la piscine couverte. Nous élaborerons à long terme un projet pour les installations et engagerons un conseiller permanent en matière de commercialisation.»

Ce n'est en tout cas pas à cause de ce déficit qu'il s'agit de faire des économies en maints endroits afin de pouvoir baisser les prix d'entrée. On préférerait offrir davantage et fixer les prix en conséquence. Une piscine doit être en premier lieu un lieu de rencontre pour la

population. Pour atteindre ce but, il faut d'une part l'aide d'une agence publicitaire et d'autre part une restructuration de l'organisation et de la construction, même si de telles adaptations occasionnent des frais.

En faisant froidement le calcul de tous les frais, on doit arriver à la conclusion que la meilleure solution serait de fermer la piscine: le déficit dépasse même les frais fixes. Monsieur Bruno Lang dit à ce sujet: «Si l'on supprimait les piscines, les écoles devraient construire davantage de salles de gymnastique ou d'établissements de bain scolaires. De plus, nous estimons que la natation, pour autant que les gens en fassent, contribue au maintien de la santé publique. Compte tenu des dépenses faites par la ville pour les hôpitaux et les homes, nous sommes d'avis que des mesures prophylactiques méritent également d'être soutenues. Il ne faut pas oublier que le nombre des visiteurs utilisant notre piscine journalièrement s'élève en moyenne à 300 personnes.

«Tages-Anzeiger, ZH»

